





La culture équestre figure désormais au patrimoine culturel immatériel dans une forme particulière, avec ses références historiques et cette équitation de tradition française, car c'est bien d'elle qu'il s'agit, à travers la figure du général L'Hotte (directement mentionné dans le dossier de candidature à l'UNESCO). Cette culture équestre correspond aussi à la volonté de dépasser les clivages techniques, pour s'élever jusqu'à une philosophie de l'équitation alliant l'art et la manière, une philosophie basée sur des règles partagées aujourd'hui comme : le respect du cheval et l'emploi des seules forces utiles, philosophie qui rejoint les définitions de l'Unesco.



Le général L'Hotte, est l'héritier des courants majeurs de son époque (le classique par la formation qu'il a reçu, mais aussi l'anglomanie et le bauchérisme). Il a, par ses écrits, fixé des marqueurs définitifs de la bonne équitation (ceux de l'*Ecole française* dont le Cadre noir maintient le style).

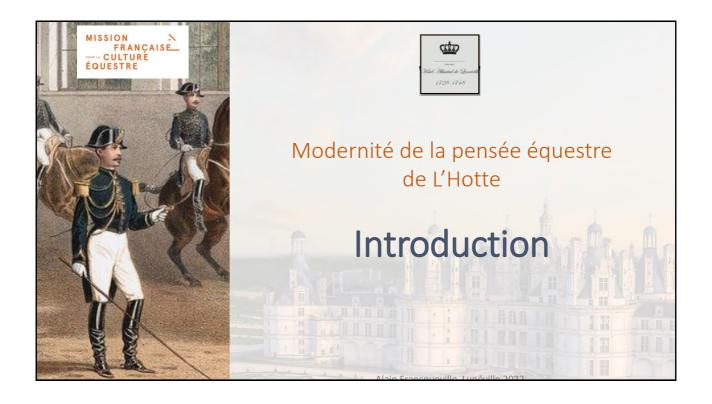


Il a su formuler l'importance des **relations entre l'homme et le cheval**, refusant les rapports de force, et nous sommes très sensibles à ce choix au moment où le respect du cheval semble interpeller notre société. Cet héritage culturel a été transmis, au fil des siècles, par le Cadre noir de Saumur qui en reste le symbole majeur, dans une tradition non figée.

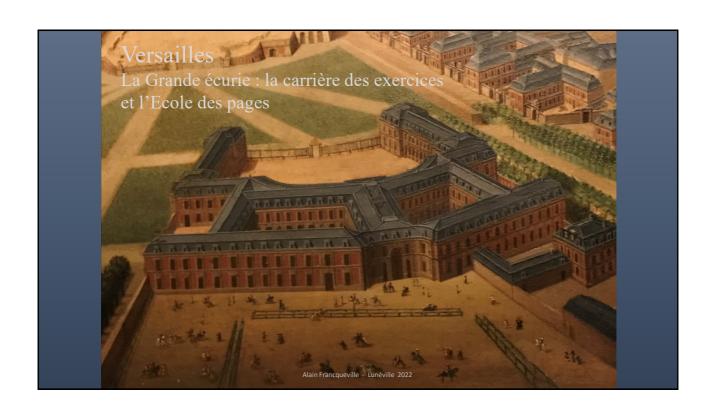
MISSION FRANÇAISE CULTURE EQUESTRE

Héritier de l'enseignement de son époque : Aubert le classique, d'Aure le simplificateur, et Baucher le novateur, L'Hotte est maître dans l'analyse de leurs apports. Il aborde toutes les *questions équestres* titre d'un de ses ouvrages. Parcourant les procédés, les méthodes en cours, il fixe de manière définitive les **principes de l'École française**, qui sous-tendent ce style si particulier, fait de grâce et de légèreté, véritable marque de l'équitation à la française.

L'Hotte témoigne aussi de ce lien cavalerie - équitation, lien particulièrement fort, marqué et ponctué de convergences comme de divergences.







Napoléon, les guerres, les charges, une autre

équitation





Alain Francqueville - Lunéville 2022



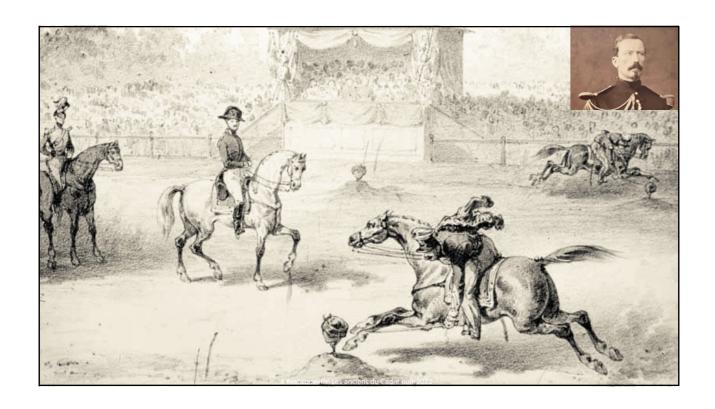


1-L'Hotte et son époque

Romantisme et Second Empire

L'Empire et le romantisme ouvrent une période propice aux changements auxquels n'échappe ni l'équitation ni la cavalerie

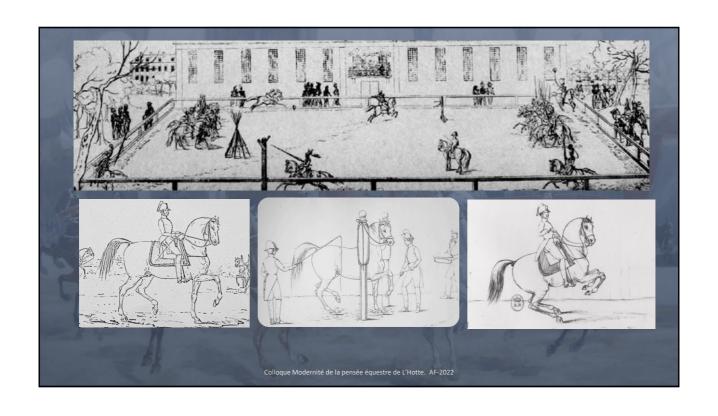


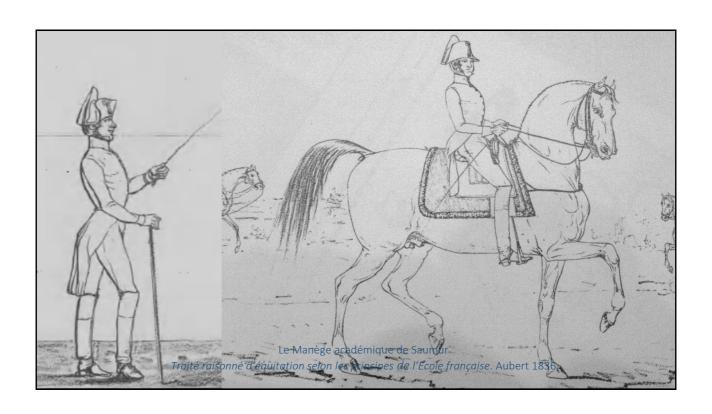


Bibliographie, références

- Duplessis: L'Equitation en France et ses maîtres, Préface général L'Hotte -1892
- Cdt Picard : Les origines de l'Ecole de cavalerie -1889
- Le livre blanc du Cadre noir Ville de Saumur 1970
- P de Cordon, C^{el} de Saint André, G^{al} Durand, : Le Cadre noir Julliard-1981
- L'inscription de l'équitation de tradition française à l'UNESCO 2012
- A Francqueville, *De carrousels en galas* Les Amis du Cadre noir 2020
- FFE : *Un siècle d'équitation* Flammarion 2021
- Michel Chauveau : Repères
 historiques des principaux faits sur
 l'origine de la création de l'ENE et de
 l'IFCE - 2022
- Film: Saumur d'hier et d'aujourd'hui. Laurence Cremière – ECPA 2007











```
Ecuyer en Chef 1815-1833 Ec. 25 et 12 Cl. 1815-16 1825-48 Ec. Professeur 1815-33 Ec. de 12 Cl. 1816-32 Ec. 35 25 15 Cl. 1819, 1823-34 Ec. 35 25 15 Cl. 1820-54 Ec. 35 Cl. 1821 Ec. 35 Cl. 1821 Ec. 35 Cl. 1821 Ec. 35 Cl. 1821 Ec. 15 Cl. 1825-26 Can. Cd! 1826-30, 1837-40 L! 1827-28
CORDIER* Ecuye
ROUSSELET Ec. 2e
FLANDRIN Ec. Pro
DELEUZE Ec. de
LE ROY Ec. 3:
BEUCHER de S! ANGE Ec. 3:
THOMASSIN Ec. 3:
BRIFAUT Ec. 3:
DUCROC de CHABANNES Ec. 1:
CHAMPET* CAID.
de SEVIGNY
PREVERAND de la BOUTRESSES/L!
JACOUEMIN L!
                                                                                                                                                                                 S/Lt.
                                                                                                                                                                                                              1841-43
                                                                                                                                     FOURIER
                                                                                                                                   BACHON
                                                                                                                                                                                 Ecuyer 3º Cl. 1847-52
                                                                                                                                   DARNIGE Cap. 1647-55
CARTIER d'AURE* Comte Ecuyer en Chef 1847-54
CARTIER d'AURE S/Lt. Lt.cap.1849-52. 1854
ANDHLAUER S/Lt. 1850-53
                                                                            1827 - 28
1828 - 30
                                                                                                                                                                                                              1874 - 76
1854 - 58
                                                                                                                                      DUTHIL* S/Lt. Lt. Cap. Cdt. 1853-61.
 JACQUEMIN
                                                                                                                                                                                 Can.
Lt. Can.
                                                                            1829
                                                                                                                                      POLLARD
                                                                                                                                    LEAUX
de NOVION
de BONNE
OUDET
GASSER
BRIFAUT
MONIER
RENAUX*
                                              Ĺţ
                                                                                                                                                                                                               1854-66
                                                      Cap.
                                                                            1830-42
                                                      Can. 1831-36, 1848-49

! L! Can. 1831-51

1833-37
                                              Lt
                                                                                                                                                                                 S/Lt.
                                                                                                                                                                                                               1854-55
                                                                                                                                                                                                               1855-64
                                                                                                                                                                                 Can.
                                              S/L! L! Can.
                                                                                                                                     JAUCHUENE
                                                                                                                                                                                 Lt. Cap.
S/Lt.
                                                                                                                                                                                                               1855 - 58
                                                                                                                                                                                                               1855-61
                                              Cdt.
                                                                             1834-36
                                                                                                                                     CADOR
                                                                                                                                     PIETU*S/Lt.Lt.Cap.Cdt.1855-64,1866-70,1877-81
                                                                            1837-39
 MICHAUX
de CHAUMONTEL
                                                                                                                                     GRANDJEAN
                                                                                                                                                                                  S/Lt. Lt.
                                                                                                                                                                                                               1856-64
                                               S/L! L!
                                                                             1838-41
                                                                                                                                                                               Cap. 1859-65.
Cdt. 1859-61,1872-74
Lt. 1860
ROLLAND L!

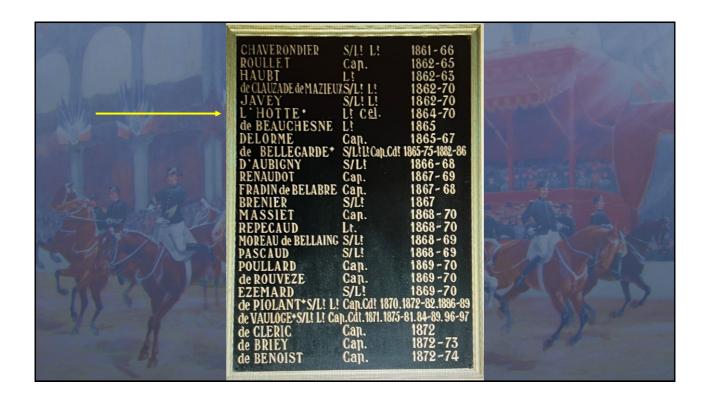
ROLLAND L!

de NOVITAL * Cdt.

DANGERVILLE S/L!

JOCARD L!

de MONTIGNY (Combe) Ec. de 1º Cl.
                                                                                                                                     LELOUTRE
de LIGNIERES* Lt.
TERRE
                                                                             1840
                                                                                          46
                                                                             1841-
                                                                            1841 ~ 43
1842 ~ 44
1852 ~ 1854
                                                                                                                                      YVON
```







Quelques dates

L'Hotte 1825-1904 (Baucher a 29 ans quand il nait)

Intègre St Cyr à 17 ans 1842 Saumur Lt d'instruction 1850

L'Hotte Ec en chef: 1864-1870 (Baucher a 68 ans)

L'Hotte Général : 1874 (Baucher meurt en 1873)

Gal Cdt l'École : 1875-1880

Retraite: 1880

Décès: 1904

Publications:

1906 *Questions équestres* 1905 *Un officier de cavalerie*

Alain Francqueville - Lunéville 2022



2-La pensée de L'Hotte

des auteurs, des lectures, des mots, un vocabulaire

Le contexte politique

La Restauration

1824-1830 : Charles X 1825 Naissance de L'Hotte

1830-1848 : Louis-Philippe ler 1842 L'Hotte intègre St Cyr à 17 ans

La Ilè République (1848-1852)

1848-1852 : Louis Napoléon Bonaparte 1850 Saumur Lt d'instruction 1850

<u>Le Second Empire</u> (1852-1870)

1852-1870 : Napoléon III 1864 L'Hotte Ecuyer en chef

La IIIème République (1870-1940)

1871-1873 : Adolphe Thiers

1873-1879 : Patrice de Mac-Mahon 1875 L'Hotte Gal Commandant l'Ecole de cavalerie

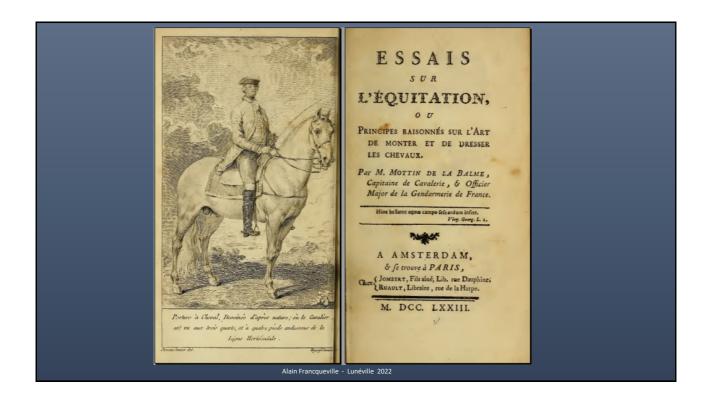
Alain Francqueville - Lunéville 2022



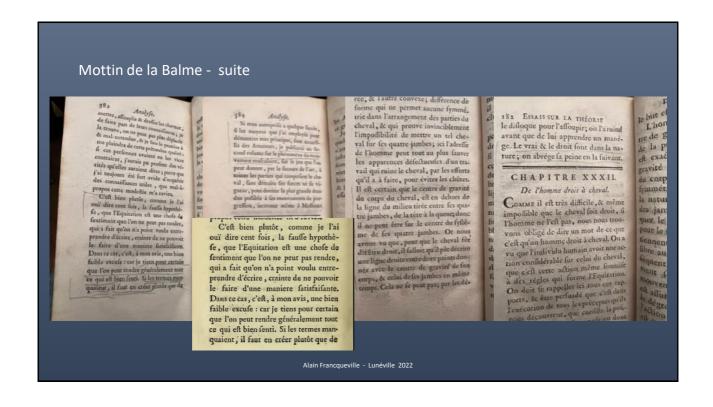












"Les mots sont des repères"

rappelle l'historien Jacques Le Goff

Alain Francqueville - Lunéville 202

Les grandes notions par les mots

- 1) le calme
- 2) souplesse, flexibilité
- 3) les contact
- 4) l'impulsion
- 5) la rectitude, droit, inflexion
- 6) Equilibre, force et poids, rassembler
- 7) la perméabilité
- 8) le cavalier

Colloque Modernité d'une pensée équestre. AF-2016

32

le vocabulaire de L'Hotte (sens et fréquence de certains mots) :

Il définit : le ramener (le contact), les forces impulsives, la flexibilité (souplesse rassembler,), la rectitude, la soumission (domination), la légèreté. Impulsion (C Delhaye).

La voie choisie par L'Hotte (sa manière de traiter le sujet) nous renseigne, à travers les *Souvenirs* et les *Questions équestres*. Il s'appuie sur la relation Idées / faits, et nuance par des conseils, des précisions (ex. : patience) il vise le but et surtout l'ensemble (en cela son approche n'est pas bauchériste).

L'ensemble : "par suite de la corrélation existant instinctivement entre toutes les contractions musculaires" QE Chap XII, p 178.

Alain Francqueville - Lunéville 2022

L'Hotte relativise avec lucidité l'emploi des moyens qu'organisent les méthodes, avec deux arguments l'un concernant le cavalier, l'autre le cheval :

- 1) dans le chapitre consacré aux méthodes il souligne que les résultats dépendent : du tact équestre ("l'à-propos et la mesure"), la limite étant exprimée dans cette belle formule : " Tant vaut l'homme tant vaut le moyen " .
- 2) il rappelle que : « Chaque cheval, en effet, représente une individualité résultant d'un moral, de conditions physiques, qui lui sont propres, et commandant par cela même, chez le cavalier, une manière de procéder particulière. » (Chap XIV)

Notons que cette remarque est générale et peut s'appliquer à tout moment pour le cavalier.

QE Chap 13, p 190. QE chap XIV, p 205.

Les grandes notions par les mots

- 1) le calme
- 2) souplesse, flexibilité
- 3) les contact
- 4) l'impulsion
- 5) la rectitude, droit, inflexion
- 6) Equilibre, force et poids, rassembler
- 7) la perméabilité
- 8) le cavalier

Collogue Modernité d'une pensée équestre, AF-2016

35

Les grandes notions

Je regroupe ci-après des éléments figurant dans le texte de L'Hotte, mais organisés selon un découpage plus actuel, facilitant à mes yeux la correspondance avec des éléments de méthode de travail.

- 1) la locomotion : régularité vitesse / tempo p 301
- 2-a) Calme, confiance et décontraction ; souplesse, flexibilité,

Le mental, ... Le calme « premier but, comparé aux deux suivants, offre ceci de particulier, qu'il doit être atteint complètement, quel que soit le degré de soumission qu'on veuille, par la suite, imposer au cheval « (Chap I). Cheval à l'état de révolte chap X, p 137

2-b) Flexibilité: 21 occurrences: nuque, bouche encolure; effet sur l'équilibre: extension (au profit des hanches) p 118 Encolure élevée "en vain" p 120, se borner "au soutien et à l'élasticité de l'encolure; rien de plus". p 121 Régir les forces, lié a l'activité des ressorts p32

"la domination du cheval sera complète, du moment où le cavalier pourra placer, maintenir les différentes régions de l'animal dans une direction exactement déterminée et la reprendre avec facilité après tout mouvement exigeant que le cheval s'en écarte." Chap I, p 20, 21 et : "L'encolure est la région qui peut être le plus facilement maitrisée ; mais comme, avant tout, c'est le mouvement en avant qu'il s'agit de décider, ici encore c'est des hanches que le cavalier doit surtout se préoccuper." chap X p 137. repris par Decarpentry et Margot (jambe intérieure).

L'inflexion du corps : "comme il en est, en quelque sorte, de l'effet produit chez la danseuse par l'appui de la main sur son flanc, du côté où son corps doit fléchir." chap V, p 68 din Francqueville - Lunéville 2022

Le contact p 38,s; p 58 "L'impression ressentie par la main trompe le cavalier" p 47. On appelle aujourd'hui contact ce qui était dénommé appui : ce rapport entre la bouche du cheval et la main du cavalier. Objet aujourd'hui de bien des contresens. Il n'avait pas alors ce sens péjoratif que certains lui donnent car un qualificatif précisait la nature de l'appui, à savoir : appui doux, léger (La Guérinière).

Cette conception est celle des classiques. Nous en reparlerons. Elle sera reprise par Aubert, il distingue les différents effets de la main : main légère (rênes à peine tendues), main douce (rênes moelleusement tendues), main ferme (la pression de l'embouchure et de la gourmette s'accroit).

Quoi qu'il en soit le contact reste associé dans les différentes écoles au terme ramener, comme témoignage de la qualité de la relation entre la main et la bouche, "Ainsi, en équitation savante, ce que le ramener représente, c'est bien moins une direction invariable de la tête qu'un état général de soumission des ressorts» Chap XII.

Cette notion de contact/appui est à mettre en relation avec l'expression "l'*emploi des <u>seules forces utiles</u>*". Moderne, il parle de complémentarité des deux rênes. Chap V, p 64. notion reprise aujourd'hui avec l'expression de *mains ensemble*.

"Les mots sont des repères" rappelle l'historien Jacques Le Goff or la question du contact a une place

essentielle chez L'Hotte, nous en reparlerons au sujet de la polysémie du mot légèreté, parfois interprété de façon incorrecte. Appui p 16 / soutien main p 261

Alain Francqueville - Lunéville 2022

Impulsion 24 occurrences il utilise souvent activité.

"pour tout dire en deux mots plus d'impulsion, plus de cheval"

L'Hotte définit ainsi l'impulsion : « la franchise de la marche en avant est le premier témoignage (du fait que le cheval livre ses forces impulsives) et caractérise le but offert au cavalier qui ne veut soumettre son cheval qu'à peu d'exigence (...), pour le cavalier qui a de hautes visées, le but ne sera atteint que du jour où, au cours de tout mouvement, dans toute situation, le cheval témoignera <u>le désir</u> de se porter en avant » Chap I

« C'est donc dans la manière dont l'allure, qu'elle soit lente ou vive, se présente, et non dans les allures vives elles-mêmes que se trouve le témoignage que le cheval nous livre ses forces impulsives, et de façon à suffire aux exigences de l'équitation courante» Chap I

Voir: énergie, propulsion, activité - page 184 ralentissements, régler l'étendue

La note la plus étonnante qui très moderne voire "compétition actuelle" est celle-ci, située dans le chapitre I :

"tant que, dans la transition d'une allure vive au pas, il revient sur lui, ralentissant cette dernière allure, au lieu de l'activer aussitôt prise; tant que les hanches ne dévient pas sous la plus légère action, et que le cheval marque un instant d'hésitation pour se porter droit devant lui; tant qu'il se couche dans la volte, ne passe pas instantanément de la volte sur les hanches, de la pirouette soit sur les épaules, soit sur les hanches, à la marche directe, tant qu'il marque un temps d'arrêt pour passer du reculer au mouvement en avant, le but n'est pas complètement atteint."

chap I p 16 - 17.

Alain Francqueville - Lunéville 2022

Rectitude « En principe, la domination du cheval sera complète, du moment où le cavalier pourra placer, maintenir les différentes régions de l'animal dans une direction exactement déterminée et la reprendre avec facilité après tout mouvement exigeant que le cheval s'en écarte.» (Chap I).

"Les deux hanches fonctionnant également, la distribution du poids est régulière. Ses translations sont faciles, les forces qui émanent des deux bouts du cheval n'éprouvant dans leur jeu combiné aucune contradiction et fonctionnant toutes vers un but commun : la marche directe, pour laquelle le cheval se trouve alors accordé, ou, si l'on veut, ajusté, aligné, harmonisé ; ces diverses expressions ayant toutes même signification.«

Rectitude: 6 occurrences; inflexion 26 occurences; droit 100 occurences; direction 59 occurences. Incurvation 0 occurence.

Rectitude / chap V page 59,s et le pli chap 7, chgt de pied

Rectitude L'Hotte utilise peu le mot en lui même mais plutôt : droit et direction

Equilibre Bien que le mot équilibre soit un des plus employés par les auteurs du XIX° siècle, L'Hotte l'utilise peu. Une première remarque pour signaler l'importante qu'il donne à la relation force et poids, autrement dit entre la puissance musculaire et l'équilibre : "On peut avancer, d'une manière générale, que le poids prend une part d'autant plus large dans la marche que la force fait défaut" chap VI p 87.

Ceci rejoint les préoccupations de l'ancienne école : la légèreté des épaules avec l'appui doux, et l'expression rappelée par L'Hotte "d'allégérir", du cheval portant beau du devant .

Les reports de poids (épaules) sont aussi pris en compte par L'Hotte, par exemple au galop : "en reportant le poids de l'avant-main sur l'épaule qui doit rester en arrière." p 107

"En équitation savante, la perfection veut que le déplacements de poids soit réduit aux dernière limites du nécessaire, au moyen d'un léger effet latéral de main, et sans modifier la direction de l'encolure" chap VII p 108.

7 occurrences ; Rassembler 7 ; poids 55. chap XII, p 175.

Alain Francqueville - Lunéville 2022

La perméabilité, notion de facilité. « Pour l'écuyer, tout travail juste, aisé et brillant, repose sur le cheval droit et les hanches vibrantes, donnant finalement ce résultat qui doit être constamment ambitionné : le cheval allant et se maniant comme de lui-même » (Chap. I) Une conception fruit d'une lente évolution, construite sur la tradition classique, enrichie par l'esprit d'une nation cavalière, qui met en avant ce goût de l'impression de facilité. Une apparente désinvolte qui cultive le presque-rien et fait qu'un style s'est établi d'une manière reconnaissable. Notre regard moderne tend à enfermer dans d'étroites composantes techniques ce style qui ne peut se concentrer en seul un mot, ce qui serait réducteur. Pour lui garder une dimension universelle il faut se garder du méthodisme réducteur.

On ne peut citer ce texte sans le comparer au règlement de la FEI :

"Le cheval donne ainsi l'impression de se manier de lui-même. Confiant attentif, il se livre généreusement à son cavalier."

"The horse thus gives the impression of doing, of its own accord, what is required.. Confident and attentive,« Règlement des concours de dressage. But et principes généraux. FEI.

Le cavalier des conseils et des précisions

- pour le dresseur : patience ;
- pour l'exécutant : tout repose sur *l'à-propos et la mesure* (tact équestre).

L'échelle p 111 tact OC P 378

les aides : règle de l'emploi des seules forces utiles. jambe du dedans OC p 261 opposition mains/jambes exemple p 104 différent de "main sans jambes ..."

Place donnée au cavalier, à la transmission du savoir et de la bonne exécution "plus les procédés d'instruction sont simples, plus rigoureuse doit être leur application". p 157

A propos de l'action des jambes : provoquer l'impulsion ou bien est-ce le désir ?

« Le résultat sera obtenu, lorsqu'au premier appel des talons le cheval répondra en étendant son action, ses forces coulant et se maintenant en avant, sans que les mouvements gagnent sensiblement en élévation» (Chap. I)

Discrétion. "Les opérations des mains, des jambes doivent être assez secrètes pour que l'œil ne puisse les saisir" (à l'opposé de l'équitation de cirque) dont leur "haute école est, dans son essence même, en opposition directe avec l'équitation savante ou haute équitation". (Chap XII p 169, 171).

page 209 et p 230 et Rapport page 4 (lien tradition, innovation); un oubli des principes

Alain Francqueville - Lunéville 2022

Combinaison impulsion et flexibilité p 8

" Le principe fondamental qui se dégage des études que je soumets au public, c'est qu'il faut chercher l'équilibre, la légèreté du cheval dans le mouvement en avant, dans l'impulsion, pour obtenir par un effort moindre les effets les plus énergiques."

« Dans le cours du travail, le jeu actif des hanches doit donc se montrer constant. Jamais les hanches ne doivent se présenter inertes, paresseuses, les forces se fixant sur elles.

Toujours le cavalier doit sentir les forces passer en avant, ou toutes disposées à le faire, si une autre direction leur était donnée.

La diligence des hanches a sa répercussion sur l'ensemble du cheval, dont elle provoque l'animation. Chez lui, tout s'enchaîne, et ses ressorts, dont aucun ne saurait demeurer inerte sans devenir un germe de résistance, se trouvent alors tous incités à se montrer vivants et à entrer en action au premier appel des aides.

Lorsque l'activité des hanches ne laissera plus rien à désirer, le cheval, par son attitude, et en toutes circonstances, semblera dire : C'est en avant que je veux aller ». (Chap. I)

"Cette perfection ne peut être atteinte qu'en maintenant d'une manière constante l'activité du jeu des ressorts" OC chap V, p 58. Fillis. Principes de dressage (1890)





3-La pensée de L'Hotte s'inscrit dans un contexte particulier

La guerelle bauchériste

Alain Francqueville - Lunéville 2022

En premier il y a l'équitation de la tradition "classique" qui s'était développée à Paris, au Louvre et aux Tuileries, au XVIIIème et au XVIIIème qui était encore dans tous le esprits, et que d'Aure présente dans le *Résumé des principales doctrines d'équitation des anciens écuyers* où il cite largement les grands textes (Pluvinel, La Guérinière, ...).

Ancienne école dont Aubert fera la description fidèle et minutieuse. Où l'on constate qu'il y a une équitation pour l'extérieur : la Chasse et la guerre d'une part, équitation qui répond au goût des souverains ; et, d'autre part, dans un équilibre plus poussé dit "assis", une équitation pour le paraître, celle des carrousels où le culte du presque-rien cohabite avec l'aspect compliqué et baroque des sauts d'école. Comte d'Aure *Traité d'équitation* (1834)

P-A Aubert Traité raisonné d'équitation selon les principes de l'école française. (1836).

La pensée de l'Hotte s'inscrit dans la bataille passionnée des méthodes pour la conquête du marché de l'Armée. Et il ne prend pas parti ou plutôt il s'adapte au tout Paris qui soutient deux duellistes : d'Aure et Baucher.

Une époque marquée par l'esprit d'entreprise qui caractérise le second Empire, située entre tradition, positivisme et instabilité politique. Dans ce contexte il faut mentionner, l'influence du milieu du cirque avec une attention particulière à porter aux Loges qui impliquent ce milieu du cirque autour des Franconni, ainsi que des Loges militaires.

Alain Francqueville - Lunéville 2022

Nombreuses querelles entre les tenants de l'anglomanie et ceux de la nouveauté avec le cirque, Franconi, Baucher, se font au détriment de *l'équitation de tradition académique* dont l'effectif des pratiquants et des maîtres en France s'amenuise progressivement. L'Hotte restera muet.







Alain Francqueville - Lunéville 2022

Esprit original, ardent, convaince, chef d'une école équestre nouvelle, Baucher n'était pas fait pour la lutte sur le terrain scientifique et pratique. C'était avant tout un penseur, aussi n'obtint-il jamais la faveur de pouvoir enseigner sa doctrine dans un établissement soutenu par l'État, pas plus que dans l'armée; mais quoique abaudonné à ses propres forces, sa méthode n'en eut pas moius un immense retentissement, et ses disciples, aussi convaincus que lui, sont devenus pour la plupart des écuyers du plus grand mérite dont la juste influence n'a fait qu'accroître et étendre au loin la célébrité du maître, qui doit être placé au premier rang parmi les gloires équestres de la France.

Alain Francqueville - Lunéville 2022

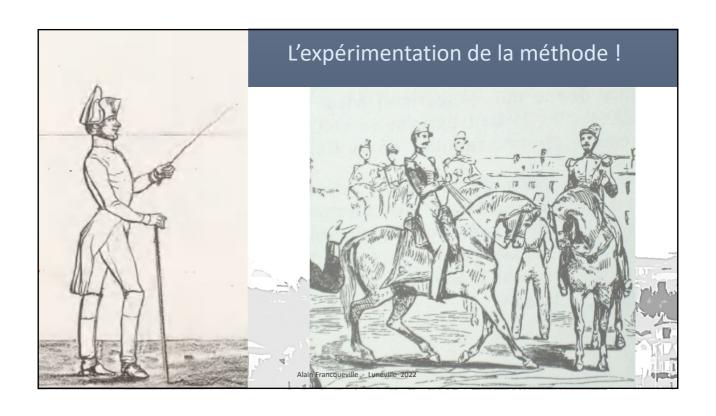
Baucher va à Saumur 42-43

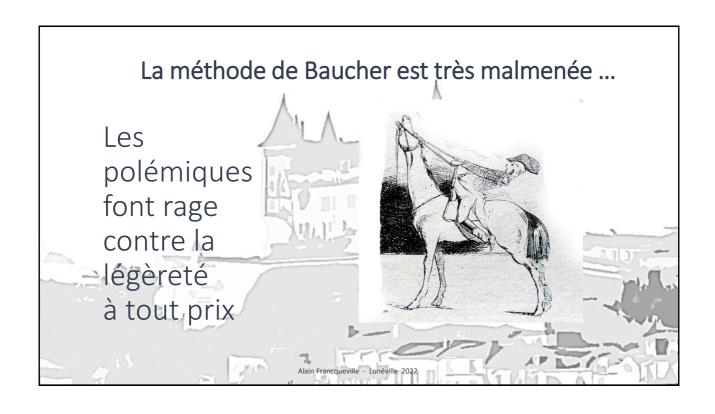
Expérimentation Baucher 1842 à 1843,

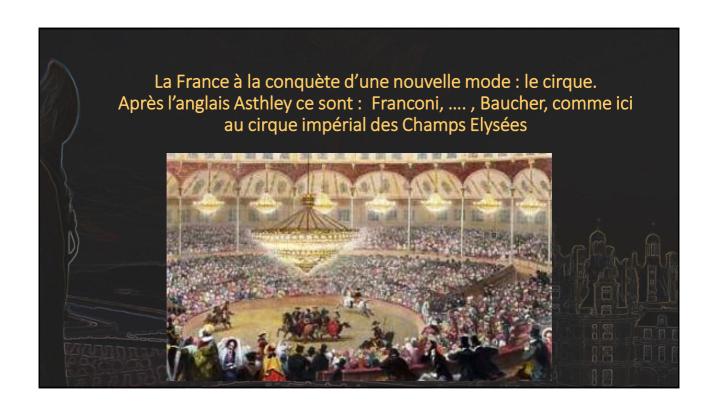
Novital, écuyer en chef à Saumur de 1841 à 1847, est un admirateur enthousiaste. Il organise dans son manège, en 1842-1843, des expérimentations, auxquelles Baucher vient participer.

Maios le duc de Nemours, faira nommer **d'Aure** Ecuyer en chef du manège de Saumur (le 26 février 1847).









Une nouvelle mode



Bien différente du bauchérisme l'anglomanie marque le début d'un l'emploi plus naturel du cheval. Ce goût relayé par la haute société est porté par le Comte d'Aure, issu de Versailles.

Il associe tradition et modernité en soutenant l'équitation d'extérieur.

Des méthodes

Dans ce contexte il faut mentionner les méthodes connues par le général qui peuvent se résumer à trois :

- a) classique/académique : La Guérinière, d'Abzac, Cordier, Aubert ; dite « ancienne école »
- b) de campagne ou d'extérieur : d'Auvergne, d'Aure ;
- c) nouvelle/savante/de cirque : Baucher.

Alain Francqueville - Lunéville 2022

Au centre de la « non » méthode Léger, légèreté Les mots (évolution, polysémie)

Le mot léger : Main légère, léger du devant, ...

L'appui de La Guérinière (la bonne bouche)

Le mot légèreté, les 4 sens du mot pour L'Hotte

Finalité ou moyen?

15



Tous les courants convergent vers le général L'Hotte

Nombreuses parutions (connues de L'Hotte) 1/2:

1820 THIEBAUD_de_BERNEAUD_Traité_de_l'éducation_des_animaux_duCheval

1824 Cordier* Traité_raisonné_d'équitation_en_harmonie_1824

1826 Le NOBLE_Traité_d'équitation_à l'usage_des_dames 1827_Chabannes_Traité_d'équitation_par_feu_M de Montfaucon

1827_Cours d'Auvergne_Principes de Chabannes

1827_Cours_élémentaire_et_analitique_d'équitation_Ducroc_de_Chabannes_

1833 Baucher raisonné d'équitation

1834 d'Aure* Traité d'équitation 1836 Aubert Traité raisonné d'équitation d'après les principes de l'Ecole française

1842 Baucher Méthode d'équitation basée sur de nouveaux principes (1^{re} éd)

1842 AUBERT_OBSERVATIONS_SUR_LE_SYSTEME_DE_M_BAUCHER_1842.XXX

1842 NOVITAL-nouvelle_methode_provisoire_pour_dresser_les_jeunes_chevaux

1844 Flandrin Examen de la méthode Baucher

1845 Raabe Le manuel équestre

1848 Cordier* réédition avec une importante partie sur les sauts d'école

1848 Raabe Résumé de la nouvelle école

1850 d'Aure* Cours d'équitation

1851 Guérin Dressage du cheval de guerre

1851 Guérin* Ecole du cavalier au manège

1852 Flandrin Instruction de la cavalerie

1852 SEEGER_Monsieur_Baucher_et_ses_tours_deForce

1855 LANCOSME-BREVES_Guide_de_l'ami_du_cheval

1857 Rul Le bauchérisme réduit à sa plus simple expression

1855-1860 Franconi Le cavalier et l'écuyer

1855 accident qui handicape Baucher physiquement (mars). L'H. a 39 ans.

Suite des parutions (connues de L'Hotte) 2/2: 1855 accident qui handicape Baucher physiquement (mars). (L'Hottte a 39 ans). 1857 Daudel Méthode d'équitation et de dressage 1857 Rul Le baucherisme réduit à sa plus simple 1859 Gerhardt Manuel d'équitation 1860 Guérin_Dressage du cheval de guerre 1860 Franconi Cours d'équitation pratique 1860 Vergnaud NouveauManuelRoret 1862 Wachter Aperçus équestres 1863 Raabe La méthode de haute école (repris dans Equitation académique - t 2) 1863 LANCOSME-BREVES_Théorie_de_la_centaurisation 1864 Raabe Méthode de haute école d'aquitation 1864 Duthil* Gymnastique équestre 1864 Baucher 12° édition (la deuxième manière) 1874 Pellier J-Ch Manuel d'équitation 1874 Baucher Méthode d'équitation (posthume 14ème et dernière éd. Posth.) 1879 DEBOST Traité complet d'équitation $1887\ VAN_DEN_HOVE_Dressage_des_chevaux_de_remonte$ 1889 Lenoble du Theil Cours_théorique d'équitation_de_dressage 1891 Faverot de Kerbrecht_Dressage_méthodique_du_cheval_de selle 1892 DUPLESSIS_L'équitation_en_France_- Prèface du général L'Hotte 1905 Fillis Principes de dressage 1905 L'Hotte Question équestres Collogue Modernité d'une pensée équestre. AF-2022







4-La modernité de L'Hotte Une pensée précise face aux méthodes, et faits

Les éléments de méthode chez L'Hotte : les conseils

Conseils : qui sont des éléments de méthode (chronologie).

Concernant le travail :

- a) courte durée 190, 191. "Les leçons de dressage données au manège, en raison de la sujétion qu'elles imposent au cheval, doivent être de courte durée, et le cheval devra rentrer à l'écurie aussi gaie qu'il en sera sorti." Chap. XIII
- b) renouveler ext / Int
- c) dressage progressif OC p 181

Concernant l'enseignement :

"Plus les procédés d'instruction sont simples, plus rigoureuse doit être leur application, et, alors surtout, il importe que l'instruction n'envisage pas seulement l'exécution, mais bien <u>la bonne</u> exécution." chap XI p 157.

Concernant la technique

Dans la pratique moderne on retrouve ici des éléments très compatibles avec les réflexions de L'Hotte.

Alain Francqueville - Lunéville 2022

« Il est vrai que les principes nous aident à savoir ce qu'il ne faut pas faire plus que ce qu'il faut faire. »

Blacque Belair Causeries sur l'équitation 1909

D'une part il définit la ligne générale ainsi que les mots : de quoi parle-t-on ?

D'autre part il fixe la relation Doctrine, méthode, moyens ... Précise des buts, ces références pérennes pour la progression du dressage. C'est la ligne générale contenue dans la fameuse formule : "Buts à poursuivre : *calme, en avant, droit* " notons qu'il n'a pas mis léger ! Pourtant il met souvent en avant la notion de légèreté, avec plusieurs sens (dont nous reparlerons).

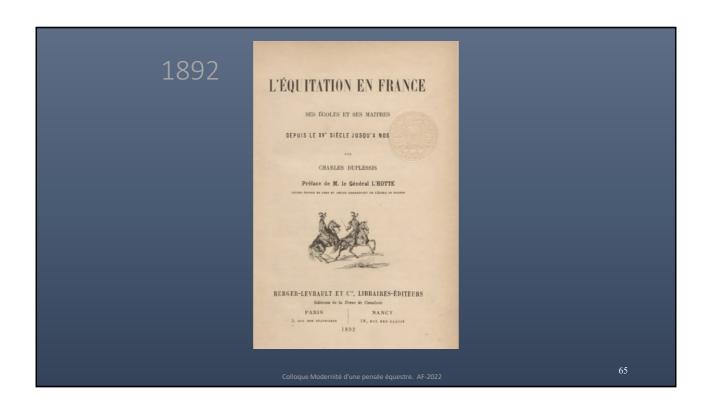
La manière L'Hotte vis à vis de la méthode est particulièrement bien perçue par la colonel Blacque Belair, lui qui avait écrit : "L'Ecole de cavalerie n'a pas à proprement parlé de méthode d'équitation" ; ancien écuyer en chef il a préfacé, en 1892, L'Equitation actuelle du philosophe QE chap I, p 1.

Alain Francqueville - Lunéville 2022

- 1) dans le chapitre consacré aux méthodes il souligne que les résultats dépendent : du tact équestre : "l'à-propos et la mesure", la limite étant exprimée dans cette belle formule : " Tant vaut l'homme tant vaut le moyen " 13.
- 2) il rappelle que : « Chaque cheval, en effet, représente une individualité résultant d'un moral, de conditions physiques, qui lui sont propres, et commandant par cela même, chez le cavalier, une manière de procéder particulière. » (Chap XIV)

Notons que cette remarque est générale et peut s'appliquer à tout moment pour le cavalier.

QE Chap 13, p 190. QE chap XIV, p 205.













« l'héritage » L'Hotte est plus général que pour Baucher, Aubert, d'Aure, ... dont il fuie les polémiques. S'il s'appuie pourtant sur les apports de ces personnalités tant pour la tradition : Aubert et d'Aure, que pour la modernité avec Baucher.

L'Hotte reste une référence toujours d'actualité.

Une autre révolution technique se pointe avec le capitaine italien Caprilli qui pratique la « monte en avant » à l'obstacle. S'inspirant de ses démonstrations, le **colonel Danloux** l'imposera à Saumur.

Le général Decarpentry qui fait le lien entre l'école ancienne le bauchérisme et le sport, est dans la ligne de L'Hotte à travers la publication de deux ouvrages majeurs de notre tradition équestre : L'Équitation académique (1949), mondialement connu, et L'essentiel de la méthode de haute école de Raabe (un autre officier de cavalerie).

Le général L'Hotte décède avant la création de la Fédération équestre internationale (FEI) en 1921, mais il aura certainement été impliqué dans cette réflexion commencée dès les années 1880, avec la Société hippique française.





La manière française d'après le Lieutenant-colonel Margot :

« Toutes les Ecoles sont d'accord, la diversité est dans le style. ...

Dans Questions équestres, le général L'Hotte a magistralement défini cette doctrine, dont les idées directrices : « envisagée d'une manière générale, l'équitation est l'art de régir les forces du cheval ». « Nous serons maîtres de régir ces forces musculaires du moment où nous aurons su marier intimement l'impulsion à la flexibilité élastique et moelleuse de tous les ressorts ». ... « cette recherche de l'harmonie s'exprime à travers deux objectifs : la légèreté du cheval ; la libre expression de la personnalité du cheval et du cavalier ».

Alain Francqueville - Lunéville 2022

FRANÇAISE CULTURE

L'UNESCO inscrit en 2011 l'équitation de tradition française au patrimoine mondial pour rassembler de par le monde « les cavaliers ayant choisi de respecter les principes énoncés par le général l'Hotte, véritable théoricien de l'équitation de tradition française qui publia son ouvrage de référence Questions équestres en 1906 ».

Certes, la communauté la plus visible, la plus « médiatisée » reste le Cadre noir de Saumur dont le rôle de dispensateur des connaissances nécessaires à cette pratique et de démonstrateur est bien connu et exporte non seulement sa doctrine mais aussi la manière française grâce aux galas et à son enseignement.

Comme en danse, en musique, la *manière* est intimement lié à la *technique* dans une continuité culturelle. C'est certainement cela qui constitue l'identité d'un patrimoine si redevable à la pensée équestre du général L'Hotte dont on doit admettre ici la modernité.

Alain Francqueville - Dans la mémoire du Gal L'Hotte

